

JACQUES DE LAPORTE

Le troizième Jour de Septembre mil six cent cinq sept a esté fait et Solemnizé le mariage de Jacques de La porte dit St Georges filz de Jacques de La porte et de Marie hamelin, avec Nicolle du Chesne fille de François du Du Chesne et Marie Nollet tous deux de cette paroisse de Montréal, les trois bans ayant esté auparavant publiez sans opposition. Led. Mariage fait en présence de Messire Paul de Chomedey Escuyer Sieur de Maisonneufue Gouverneur de ce lieu, de Dame Barbe de Bouloigne femme et Espouse de Messire Louys D'Aillebout cy devant Lieutenant général pour Sa Majesté en la nouvelle France de Claude Robutel dit St André de Legier Aguiier dit La fontayne, de Nicolas froget tous habitans de ce lieu et amys des parties. Lad. espouse a déclaré ne scavoit signer.

*Jacques de Laporte
Paul de Chomedey
Barbe de Boullougne
Claude Robutel
G. Souart, Prestre Curé*

Jacques de Laporte Dit St-Georges

Tiré de : Portraits de familles pionnières par Robert Prévost, Libre-expression, 1993

Nous ne savons pas quand il a traversé l'Atlantique. En tout cas, il ne faisait pas partie de la recrue de 1653, qui devait sauver Ville-Marie, et il n'aurait eu que 14 ans en 1641, lors du départ des pionniers, qui firent voile sous l'autorité de Paul de Chomedey.

Jacques Laporte avait été baptisé à Nocé (arr. Mortagne au Perche Orne) France le 5 mars 1627, fils d'un hôtelier et boulanger également prénommé Jacques et de Marie Hamelin, qui s'étaient mariés le 7 juin 1626. Nocé est situé au Perche près de Mortagne (dépt Orne). Dans l'église de Nocé, d'ailleurs, une inscription rappelle sa mémoire; ce fut la première plaque apposée (le 10 mars 1963) dans les églises du Perche sous l'égide de l'Association Perche Canada.

Jacques de Laporte père de Jacques

Jacques de La Porte fut hôtelier et boulanger. Il signait d'une écriture élégante. Philippe de La Porte, hôtelier au lieu de la Commune, en la paroisse de Nocé, et Jacques de La Porte signent très correctement, avec quelques recherches d'élégance chez le second, aux actes passés devant Me Jean Gauthier, notaire de Nocé, dont les plus anciens qui nous soient parvenus ne sont que de deux ans antérieurs à 1624. Jacques de La Porte a exercé le métier de boulanger depuis son mariage. Avec un intermède de quatre ans, soit d'août 1639 à juin 1643, il reprit sa profession d'hôtelier à la Commune, où vivait en 1624 Hugues de La Porte, son père présumé. Nous avons des traces de leur séjour à la Commune par la location le 21 août 1639 d'une maison appartenant à François Sursin dont ils jouissent depuis le 22 juillet. Jacques apparaît

comme témoin les 19 juin 1640 et 10 mars 1641 à un bail où il signe Jacques de La Porte, hôtelier. On peut penser que Jacques de La Porte, hôtelier, boulanger, marchand, a de l'ambition pour ses enfants. Il a lui-même de bonnes relations avec son curé, avec son seigneur et, malgré ses occupations et ses enfants, prend des activités sociales qui lui font honneur et le classent parmi les habitants de Nocé les plus en vue.

Il existait dès le haut-moyen âge des confréries pieuses connues sous le nom des "Frères de Charité" ou "Charitons". Ces confréries ont repris vie au XVe ou XVIe siècle. A la tête de la Charité sont l'échevin et le prévôt qui ont l'administration des biens et sont choisis parmi les notables. Jacques de La Porte fut prévôt de la Charité en 1637 après le seigneur de Nocey qui le fut en 1622. Dans un acte du 24 mars 1622, on constate que Florimond de Barville, seigneur de Nocey est prévôt de la Charité.

En 1637, dans un acte daté du 17 mars, c'est Jacques de La Porte qui est mentionné comme prévôt de la Charité érigée en l'Église de Nocey.

Le 11 novembre 1635, messire Laurent Cadiou, curé de Nocey, à son lit de mort et faisant son testament a auprès de lui Jacques de La Porte et Mr Jehan François, chirurgien, qui sont témoins de ses dernières volontés. En 1654, il loue une partie de sa maison à Marie Beaumont, veuve de Gervais Espinette.

Dans de nombreux actes notariés, de 1634 à 1667, Jacques de La Porte agit comme témoin.

En 1658, il est témoin à un acte passé entre le nouveau seigneur de Nocé, André de Barville, époux de Barbe Girard et Etienne de la Gernivière, seigneur de Saint-Hilaire des Noyers et maître d'hôtel de Mademoiselle, fille unique de Monsieur le Duc d'Orléans. Le 21 décembre 1659, il est témoin à un bail à ferme. En 1661, il est témoin à un acte où il est question de Michel Laporte, collecteur de taille.

Le 19 février 1664, il est témoin pour le vieux seigneur Florimond de Barville qui a remis la seigneurie de Nocé à son fils André. Le 2 juin 1667, il est témoin pour messire André de Barville, seigneur de Nocé. Tous ces faits montrent bien à quel point Jacques de La Porte était impliqué dans son entourage et témoin fidèle de son temps.

NDRL. Ce rappel historique est largement tiré d'un article paru dans "Les mémoires de la Société généalogique canadienne française" sous la plume de Madame L. Montagne

Jacques de La Porte St-Georges arrive au Canada probablement vers 1655. Cette année là Jacques Laporte a sûrement décidé de se fixer à demeure à Ville-Marie. Le 31 août de cette année-là, en effet, le sieur de Maisonneuve lui concède un lot d'un demi-arpent dans l'enclos de la ville, soit un terrain suffisant pour y construire une maison agrémentée d'un jardin sur la rue St. Paul, côté nord, près du coin rue St Gabriel (Voir aussi une carte de Montréal de 1672 et de 1685). Dans ce temps là, il y avait seulement quelques 250 personnes à Montréal, parmi lesquelles Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, et le Gouverneur était Paul Chomedey de Maisonneuve. Au recensement

de Montréal de 1666 et 1667 il ne semble pas cultiver. En 1681 à Boucherville il dit être boulanger. Le dernier enfant, Jeanne de cette famille naîtra là.

Le 23 août 1657, devant le notaire Jean de Saint-Père, il signe un contrat de mariage avec Nicole Duchesne, était la fille de François Duchesne et de Marie Nolet. Cette famille habitait Villevaudé (év. de Meaux aujourd'hui au dép. Seine et Marne) juste à l'est de Paris. Le sulpicien Gabriel Souart bénira l'union le 3 septembre en présence de nombreux témoins, dont le sieur de Maisonneuve, Jeanne Mance, Lambert Closse et Charles LeMoine.

Le couple Laporte-Duchesne eut 11 enfants dont sept fils. Cinq de ceux-ci se marièrent à leur tour.

La famille de Jacques de Laporte dit Saint Georges (1627-1698)

11 enfants connus:

1. Paul Laporte (baptême le 15 avril 1659 à Montréal) épouse Marie Lussier (4 enfants) et Marguerite Matou en 1695, 13 enfants

2. Antoine Laporte (baptême le 13 novembre 1660 à Montréal)

3. Georges Laporte (baptême le 23 avril 1662 à Montréal) en 1689 avec Marie Madeleine Guertin (2 enfants).

4. Catherine Laporte (baptême le 12 octobre 1663 à Montréal) qui épousera Philibert Couillaud de la Roquebrune

5. Jacques Laporte dit Labonté (baptême le 26 octobre 1665 à Montréal). Il épouse Madeleine Paviot et auront 7 enfants

6. Louis Laporte (né vers 1667) épouse Marie-Madeleine Massault (8 enfants)

7. Angélique Laporte (née vers 1671)

8. Jean Laporte (né le 6 février 1674 à Sorel)

9. Suzanne Laporte (baptisée le 28 février 1676 à Pointe-Aux-Trembles)

10. Pierre Laporte (né le 30 avril, baptisé le 24 mai 1678 à Sorel) épouse Marie-Anne Han (11 enfants)

11. Jeanne Laporte (née et baptisée le 8 mai 1682 à Boucherville)

Contrat de Mariage entre Jacques de Laporte et Nicole Duchesne

Le 23 août 1657 à Montréal

Par devant notaire Jean de St Père commis au greffe et baillonnage de Villemarie en lisle de Montréal en la Nouvelle France.

Son présents en la personne Jacques de Laporte dit St Georges de la paroisse de Noce près de Perche proche Bellesme fils de Jacques de Laporte et de Marie Hamelin ses père et mère d'une part, et Nicole duChesne de la paroisse de Villaudé proche de Paris filled e François duChesne et Marie Nolet ses père et mère daultre part.

Lesquelles en présence des témoins soussignés pour la bonne amitié qu'ils ont entre eux se sont promis et promettent de se prendre l'un pour l'autre par loyauté de mariage et de sespouseren face de nostre mère la Ste Église le plus tôt que faire se pourra suivant les cérémonies accoutumés et pour toutes conventions matrimoniales ils se sont soumis et se soumettent à la coutume de la prévosté et vicomté de Paris.

Le dit St Georges a signé et pour la dite du Chesne elle a déclarer ne savoir escrire ny signer.

Fait au dit Villemarie le vingt troisième jour d'août mil six cent cinquante sept.

Jacques de Laporte

Paul de Chomedey

Nicolas Barbier

Jean de St Père

Jacques de la Porte décède à Contrecoeur en 1698.

Jacques de Laporte et sa femme Nicole Duchesne avaient tous deux des caractères très «bouillant». Anecdotes à l'appui:

Dans « *Montréal sous Maisonneuve* » par Gustave Lanctot, on y rapporte:

«Le plus mauvais sujet de l'habitation, Jacques Laporte dit Saint-Georges s'étant porté à des violences et à des coups contre un particulier, il reçut une amende de trente livres en faveur du blessé, le paiement des frais du médecin et des jours d'hospitalisations de la victime.» La victime était Jean Valiquet son voisin et vieille connaissance. En novembre 1657, deux mois après son mariage avec Nicole, Jacques lui a « tapé la gueule » assez fort pour que Valiquet ait dû rester douze jours chez le chirurgien de l'habitation, Etienne Bouchard!

La paix doit être venue assez vite entre les deux, car en 1663, ils appartiennent tous les deux à la même escouade de soldats, créée par Maisonneuve pour défendre Ville Marie contre les attaques incessantes des Iroquois durant les années 1660-1666.

«Enfin, digne compagne de son mari, la femme Saint-Georges bâtonna le soldat Saint-Jacques. En cour, elle prétendit qu'il avait proféré des insultes contre son honneur au dire du soldat Millot, mais ce dernier déclara qu'il avait inventé de toutes pièces ces prétendues injures. Là-dessus, Maisonneuve condamna Millot à 20 livres d'amende au profit de l'église pour sa calomnie et à 50 livres de dommage envers la femme Saint-Georges, pour diffamation. Quant à cette dernière, la sentence édicta qu'elle verserait 20 livres au profit de l'église pour avoir voulu se faire elle-même justice et que pour avoir frappé une personne innocente, elle remettrait à Saint-Jacques les 50 livres reçues de Millot.»

«Le jour devait venir, et il vint, où les deux viragos du poste, les femmes Lachapelle et Saint-Georges se prirent de querelles. Elles se décochèrent toutes les deux, l'une contre l'autre, des épithètes et des insultes contre leur honneur et portèrent ensuite plainte l'une contre l'autre chacune de son côté. Très sagement, Maisonneuve les mit d'accord en les condamnant, chacune à déclarer publiquement qu'elle avait parlé sous le coup de la colère et qu'elle tenait l'autre pour femme d'honneur et de vertu.»

Tiré de La vie libertine en Nouvelle-France par RobertLionel Séguin:

«Le Sulpicien René Bréhaud de Galinée se permet certaines observations sur le comportement de Jacques de Laporte dit Saint-Georges. Le 18 octobre 1661, les deux hommes se croisent sur la rue, à Montréal. Ne pouvant se contenir davantage, le bouillant Laporte aurait « Maltraité de paroles Messire Galinée prêtre, par beaucoup de menaces insolentes, accompagnées de quantité de jurements du saint Nom de Dieu, paroles sales et scandaleuses ». Emprisonné à la suite de cet esclandre, le vindicatif montréalais » ne sortira de prison qu'après avoir obtenu le Pardon dudit sieur Galinée ». La sanction prive même le coupable de la jouissance de ses biens. Les margailles de la paroisse jouiront au profit de l'église les bénéfices tirés de la production d'un arpent sur la concession appartenant au dit St Georges pendant une période d'un an.»

La vie à Montréal vers 1660

« À peine osait-on paraître à sa porte pour aller y chercher de quoi vivre », écrit Dollier de Casson dans son Histoire du Montréal. Cette phrase illustre bien à quel point le péril iroquois menaçait Ville Marie. Or, au nombre des pionniers qui persévéraient dans ce poste si éloigné de Québec figurait Jacques de Laporte dit Saint-Georges. Mais un tel péril ne suffisait pas à affadir l'attrait que la faune exerçait sur les Montréalais. En 1664, donc, deux parties de chasseurs qui ont quittées le fort pour faire le coup de feu se retrouvent sur des îles situées quelque peu en aval. L'expédition a été si fructueuse qu'ils envoient en avant d'eux vers l'habitation un canot "chargé de viande". Mais voilà, les avironneurs ne peuvent remonter le courant Sainte-Marie; il faut absolument longer

la rive. C'est là que des Iroquois attendent l'embarcation: Ils tuent ou blessent trois ou quatre hommes et l'un des assaillants, voulant s'emparer du canot, est jeté "raide mort" d'un coup de fusil car "M. Debelètre (Picoté de Belestre), Saint-Georges et autres Français" sont accourus pour assister leurs amis. Ce "Saint-Georges" était sans doute Jacques de Laporte, originaire de Nocé, au Perche.